



Quel rôle pour les diplomaties en faveur des droits des femmes dans un contexte de multiplication des crises ?

Les Rendez-Vous de la Diplomatie des territoires

Cités Unies France et ses partenaires accompagnent depuis 50 ans les collectivités territoriales françaises dans l'élaboration de stratégies de coopérations décentralisées multilatérales pour répondre aux grandes problématiques de notre temps. Les mutations de la coopération décentralisée sont nombreuses, mais plus récemment, leur intervention dans des contextes impactés par des crises, notamment géopolitiques, les engage à des adaptations significatives, marquées par un renforcement de leur dimension diplomatique.

Ainsi, longtemps considérée comme un « domaine réservé », l'action « diplomatique internationale » est devenue, par la pratique de la coopération décentralisée, une prérogative croissante de l'échelon local.

Cette table ronde s'inscrit dans un cycle de conférences des « Rendez-Vous de la Diplomatie des Territoires » initié par Cités Unies France en 2023 pour mieux comprendre et valoriser les complémentarités des différentes diplomaties, d'État et parlementaire, avec la diplomatie des territoires ou action internationale des collectivités territoriales.



NOTE DE CADRAGE

Le droit international s'est doté depuis les années 1990 d'un arsenal de résolutions et d'instruments juridiques en faveur de l'égalité femmes-hommes, dont la France est signataire et qu'elle défend. Parmi ces textes, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979) et la Déclaration sur l'élimination des violences à l'égard des femmes (1993) ont été des précurseurs de la reconnaissance de cet enjeu de société à l'échelle globale.

En 1995, cet arsenal a été consolidé autour de la Déclaration et de la Plate-forme d'action de Pékin qui, ensemble, constituent la feuille de route la plus complète jamais créée pour tendre à l'égalité des droits de TOUTES les femmes et de TOUTES les filles et se déclinent en 12 domaines d'action, dont l'emploi et l'économie, la participation politique, la paix, l'environnement, l'élimination de la violence à l'égard des femmes, *etc.*

Ce cadre de référence a permis de nombreuses avancées pour les femmes et les filles dans le monde, notamment en matière d'éducation, de santé, de représentation politique. L'exigence d'égalité comme préalable à un développement juste et durable a été consacrée dans l'Agenda 2030. La France, avec d'autres pays précurseurs, a traduit ces intentions en actions, notamment en adoptant une diplomatie féministe.

Pour autant, le 30^e anniversaire de la Déclaration et de la Plate-forme d'action de Pékin intervient à un moment où les crises mondiales se multiplient, qu'elles soient politiques, économiques, armées, sociales, sanitaires ou climatiques. Il n'est plus à démontrer que ces crises ont malheureusement un impact disproportionné sur les femmes, renforçant ainsi les discriminations systémiques qu'elles subissent et repoussant l'horizon d'une égalité réelle des genres à l'échelle mondiale.

Tenant compte de cette réalité, les diplomates françaises, à l'échelle de l'État, du Parlement et des collectivités territoriales, s'engagent dans une approche résolue en faveur des droits des femmes pour intégrer l'égalité femmes-hommes dans leurs partenariats extérieurs, contribuer par leur action à résorber les inégalités systémiques de genre et veiller à ce que les femmes et les filles participent pleinement à la résolution des crises.

Ce « Rendez-Vous de la diplomatie des territoires » s'emploiera à faire un état des lieux de l'impact disproportionné des crises sur les femmes, en particulier depuis 2020. Il proposera ensuite d'étudier la manière dont la politique étrangère française se déploie à plusieurs niveaux et échelles pour intégrer ces problématiques et y répondre de manière à la fois transversale et spécifique. Ainsi, cet événement donnera l'opportunité d'examiner la stratégie de diplomatie féministe de l'État, renouvelée en mars 2025, ses expressions partenariales à l'échelle nationale (Partenariat de Biarritz, groupe des diplomates féministes – FFP+, *etc.*), et la manière dont la diplomatie parlementaire et les collectivités territoriales s'en emparent et la déclinent. Le rôle et l'impact de cette diplomatie démultipliée seront présentés pour amorcer une réflexion sur les convergences et complémentarités stratégiques à améliorer entre action de l'État, diplomatie parlementaire et action internationale des collectivités territoriales.

Objectifs de l'atelier :

Notre conférence vise à :

- Proposer des repères sur les enjeux générés des crises contemporaines (écologique, politique, militaire, économique, sanitaire, etc.) ;
- Mieux comprendre la diplomatie féministe de la France et d'autres États et leur mise en œuvre ;
- Identifier les enjeux saillants sur lesquels la diplomatie féministe, la diplomatie parlementaire et l'AICT peuvent avoir un impact ;
- Définir une stratégie d'action reposant sur une convergence entre ces différentes actions diplomatiques, selon les priorités et les enjeux définis.

PROGRAMME

Date : 23 mai 2025

Horaire : 9h15-12h30

Lieu : Sénat

9h15-9h45 : Accueil café

10h00 Ouverture

- Loïc Hervé, Vice-Président du Sénat en charge de la coopération interparlementaire et des groupes interparlementaires d'amitié
- Michaël Delafosse, Maire de Montpellier et Président de Cités Unies France (à confirmer) ou Élise Pereira-Nunes, Adjointe au Maire de Tours déléguée à l'égalité des genres et aux relations internationales et Présidente de la dynamique genre de CUF

Aurore Bergé, Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations (à confirmer)

10h10-10h50

SESSION I - Introduction : Comment les situations de crises exacerbent-elles les inégalités de genre ?

Animation : **Carlotta GRADIN**, Présidente d'ONU Femmes France (à confirmer)

Ce premier temps permettra d'examiner l'impact singulier des crises multiples observées ces cinq dernières années sur les femmes, les voies d'action identifiées pour y répondre et les axes de progrès.

- **Panorama des situations de crises exacerbant les inégalités de genre :**
 1. **Déborah Rouach**, Co-fondatrice et directrice du département recherche de l'Institut du genre en géopolitiques (à confirmer)
- **La lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits et situations post conflits :**
 2. **Léa Darves-Bornoz**, Directrice des Opérations de *We are NOT Weapons of War*

- **Le mouvement municipal féministe, accélérateur de progrès vers l'égalité : l'action féministe de Cités et Gouvernements Locaux Unis**
 3. **Emilia Saïz**, Secrétaire générale de CGLU (à confirmer)

10h50-11h15

SESSION II - Stratégie et mobilisation du Sénat en faveur des droits des femmes et la diplomatie féministe mise en œuvre par l'État dans un contexte de multiplication des crises

Animation : Cédric Perrin, Président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat (à confirmer)

- **Présentation de la mobilisation du Sénat**
 1. **Loïc Hervé** ou un représentant de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées
 2. **Dominique Vérien**, Présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du Sénat (**à confirmer**)
 3. **Michelle Gréaume**, Vice-présidente de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, secrétaire du groupe français de l'Union interparlementaire (à confirmer)
- **La diplomatie féministe de la France en action**
 1. **Delphine O**, Ambassadrice pour les droits des femmes
 2. **Frédéric Cholé**, Délégué pour les collectivités territoriales et la société civile (**à confirmer**)

11h15-11h45 : *Échanges avec la salle*

11h45 Pause (15')

12h00-12h30

45' SESSION III - Rôle de l'action internationale des collectivités territoriales : la diplomatie féministe portée par les collectivités territoriales dans un monde en tension

Animation : **Élise Pereira-Nunes**, Adjointe au Maire de Tours déléguée à l'égalité des genres et aux relations internationales et Présidente de la dynamique genre de CUF

- **Modes d'action des collectivités territoriales en matière d'égalité des genres**
 1. **Maty Diouf**, Adjointe au Maire de Nice chargée de la lutte contre les discriminations, du droit des femmes, des solidarités internationales et de l'action humanitaire
 2. Le rôle des collectivités territoriales face à l'exacerbation des inégalités de genre et violences basées sur le genre dans des situations de crises : **Clare Hart**, Vice-Présidente de la Métropole de Montpellier, Présidente de la dynamique crises de Cités Unies France
 3. Autres interventions de collectivités (en cours)

- **Mise en réseau des bonnes pratiques : cas de l'Observatoire international des violences faites aux femmes**
 1. **Ernestine Ronai**, Responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes, et **Maïra Topall**, Coordinatrice des programmes internationaux de l'Observatoire
- **Mobilisation et plaidoyer transnational en appui à la diplomatie féministe des États**
 1. Intervention du CRRE (à confirmer)

Grande témoin : Anne-Cécile Mailfert, Présidente de la Fondation des femmes (à confirmer)

12H30-12h40

Conclusions - Quelles méthodes de convergence et de complémentarités entre État, parlement et collectivités territoriales pour renforcer l'impact de la diplomatie féministe ?

Bernard DELCROS, Président de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation du Sénat (à confirmer)

PROJET